

# CRÉDIT À LA CONSOMMATION :

## Mettre en place la directive européenne

Au moment où les autorités européennes et le gouvernement français préparent des mesures de relance de l'activité économique, avec un volet visant à doper le crédit, des projets de réforme vont impacter les professionnels du crédit dans les prochains mois, notamment avec la transposition de la directive européenne du crédit aux consommateurs. Aiguillonné par la proposition de loi Marini et soucieux d'éviter un «malendettement», le gouvernement a demandé au CCSF de faire un état des lieux précis sur le crédit renouvelable. Le rapport Athling a fait mi décembre 2008 des propositions pour favoriser le développement responsable, notamment en matière de publicité, de contractualisation des offres, d'appréciation de la capacité des emprunteurs à rembourser, de modalités de remboursement et de procédures de recouvrement. La réforme devrait être inscrite dans la transposition au plus tard en janvier 2010, de la directive relative au crédit. Quelles sont les réactions des professionnels du crédit ? De la distribution ? Des consommateurs ?

### CONCERNE :

**BANQUES/**

**SOCIÉTÉS DE**

**CRÉDIT**

**ENSEIGNES/**

**DISTRIBUTION**

- Directions marketing/développement

- Directions crédit/financement

- Directions marchés des particuliers, banque au quotidien

- Directions cartes

Un événement organisé par

PUBLI  
NEWS  
www.publi-news.fr

**MATIN** Présidence: Pierre Blanc, associé, Athling, cabinet de conseil

#### ■ CRÉDIT À LA CONSOMMATION : QUELLE ADAPTATION DU CRÉDIT RENOUVELABLE

9h00 : Les constats du rapport Athling *Pierre Blanc, associé, Athling*

9h30 : Les propositions du CCSF, *Emmanuel Constans, Président, Comité Consultatif du Secteur Financier*

10h00 : La situation du marché du crédit renouvelable en Europe *Nicolas Bouzou, Asteres*

10h30 : Questions débat 10h45 : Pause café

#### ■ RÉFORMER LE CRÉDIT SANS METTRE LA FRANCE EN PORTE-À-FAUX PAR RAPPORT À SES CONCURRENTS EUROPÉENS

11h15 : *François Langlois, Directeur des Relations Institutionnelles, BNP Paribas Personal Finance*

11h45 : *Nicolas Pecourt, Responsable pôle études, veille et communication externe, Sofinco*

12h15 : Questions débat 12h30 : Déjeuner

#### ■ APRÈS-MIDI

#### ■ INTÉGRER LE CRÉDIT DANS UNE GESTION RESPONSABLE DU BUDGET DU MÉNAGE

14h00 : Quelles solutions ? *Jean-Yves Godard, directeur des relations extérieures, LaSer*

#### ■ DÉVELOPPER LE CRÉDIT À DISTANCE COMME VECTEUR MODERNE D'ACHAT

14h30 : *Thomas de Bourayne, Directeur général, Cofidis*

15h00 : *Marc Lolivier, Délégué général, FEVAD*

15h30 : Questions débat 15h45 : Pause café

#### ■ LA PUBLICITÉ SUR LE CRÉDIT CONSO EST-ELLE TROP AGRESSIVE ? QUELS REMÈDES ?

16h00 : *Philippe Marini, sénateur*, présente ses idées pour renforcer les obligations des vendeurs et moraliser les publicités liées au crédit renouvelable

16h30 : Le point de vue d'une organisation consumériste. *Emmanuel Rodriguez, secrétaire confédéral en charge du secteur économie/consommation à la Confédération Syndicale des Familles (CSF)*

17h00 : Questions débat

#### ■ DE LA RÉFORME À LA DIRECTIVE

17h15 : Concilier réforme à la française et mise en place de la directive européenne. Conclusions de la journée. *Françoise Palle Guillabert, délégué général, ASF*

17h45 : Synthèse et clôture

# Crédit à la consommation : Mettre en place la directive européenne

**45% de réduction**  
pour vos collaborateurs

## Pour vous inscrire

Imprimez ce formulaire, complétez-le, puis faxez-le

au + 33 1 47 57 37 25 ou retournez-le par courrier,

à : PUBLI-NEWS : 47, rue Aristide Briand

92300 Levallois-Perret (France)

Le paiement se fera à réception de facture

Téléphone : + 33 1 41 49 93 61

E-mail : [claudine.pegoud@publi-news.fr](mailto:claudine.pegoud@publi-news.fr)

### Inscription pour 1 personne

1<sup>ère</sup> inscription : 930 € HT (1 112,28 € TTC)

### Inscription pour 2 personnes et +

Dès la 2<sup>ème</sup> inscription : 511 € HT/pers. (611,16 € TTC) au lieu de 930 €

Publinet

## Oui, je m'inscris :

**1<sup>ère</sup> personne** (Champs obligatoires)

Nom ..... Prénom .....

Fonction.....

Tél ..... Fax .....

E-mail.....

**2<sup>ème</sup> personne** (Champs obligatoires)

Nom ..... Prénom .....

Fonction.....

Tél ..... Fax .....

E-mail.....

Si d'autres participants, merci de préciser leurs coordonnées sur une feuille jointe

Si vous souhaitez recevoir une alerte par SMS vous rappelant la date et le lieu de la conférence, merci de nous préciser  **votre numéro de mobile** : .....

Société.....

Service.....

Adresse .....

Code postal .....

Ville.....

Pays .....

**Montant total TTC (TVA 19,6%) :** ..... €

Je m'engage à payer le montant total TTC (TVA 19.6%).....€  
à réception de facture

Je règle à réception de facture

Nombre de facture :  1 facture (à l'adresse ci-dessus)

Si adresse de facturation différente, merci de nous la préciser sur une feuille jointe

plusieurs factures (merci de nous préciser les différentes coordonnées de facturation)

Date :

Signature et cachet commercial :

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### INSCRIPTION

L'inscription se déroulera en fonction des places disponibles. Adressez le coupon ci-dessus dûment rempli à :

PUBLI-NEWS - 47, rue Aristide Briand - 92300 Levallois-Perret- France

Tél. : + 33 1 41 49 93 61 Télécopie : + 33 1 47 57 37 25

Vous pouvez vous inscrire par fax ou via notre site Internet [www.publi-news.fr](http://www.publi-news.fr).

Une facture vous sera immédiatement adressée. **Votre contact** : Claudine Pegoud

NB : en cas d'inscription sur place, le jour de la conférence, **se munir impérativement d'un chèque de règlement**. A défaut, un chèque de caution sera demandé.

### DROITS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription comprennent l'accès à la conférence, le dossier des participants, le déjeuner et les pauses café.

Les organisateurs se réservent la possibilité si les circonstances les y obligent de modifier le lieu, le programme ou les intervenants en tenant compte du thème prévu.

### REGLEMENT DE L'INSCRIPTION

Toute inscription doit être réglée avant la conférence.

- Par chèque à l'ordre de Publi-News, en portant l'intitulé du séminaire au dos du chèque.

- Par virement à notre banque : BNP, compte N°30004/00178/00023793165/92, libellé au nom de Publi-

News avec l'intitulé de la conférence, **le nom du participant et le n° de facture**.

- Par carte bancaire Visa ou MasterCard.

Une lettre de confirmation sera adressée à réception du règlement.

### ANNULATION

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation de 30 à 9 jours avant la conférence, les frais seront de 50 € HT. 8 jours avant la conférence, les frais de participation resteront dus en totalité. Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour de la conférence et non remplacée. Les participants pourront, en cas d'empêchement, se faire remplacer par une autre personne exclusivement de la même société, ou à défaut, recevront les textes de la conférence.

### LIEU

La conférence se déroulera le jeudi 19 février 2009 à **L'Hôtel Royal Garden Saint-Honoré, 218/220 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris**

Métro : Charles-de-Gaulle-Etoile ou Ternes

Conformément aux dispositions de la "loi Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'interrogation des données vous concernant, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale de Publi-News et de ses partenaires, et d'opposition pour motifs légitimes à ce que des données à caractère personnel vous concernant fassent l'objet d'un traitement. La mise en œuvre de ces droits est possible par écrit auprès du service marketing de Publi-News, 47 rue Aristide Briand, 92300, Levallois-Perret.